



FAUSSES BONNES IDEES...

Nous avons vendredi participé au CSA qui comme annoncé lors de notre déclaration liminaire, acte des suppressions de postes au sein de la détention...

Ce que L'UFAP nomme avec beaucoup de cynisme « plan de continuité de nos activités » est tout simplement **la mise en place d'un mode dégradé.**

Pour être plus clair, L'UFAP se félicite d'avoir travaillé en étroite collaboration avec le service des agents et la DRH pour par exemple mettre en place le poste à coupure « polyvalent » QH5/QH6. Pour faire simple, le collègue qui avait pour poste activité va désormais mettre en place les activités **plus** ouverture 2eme sud, départ/retour travailleurs, repas midi/soir, fermeture. Des guérites ne seront plus tenues et seront centralisées au PCI, le pic QB1 qui dans les faits était rarement tenu sera fermé, etc...

Quel progrès !!!

Nous ne faisons pas dans la démagogie, la situation de nos ressources en agent est réellement catastrophique, il fallait trouver des solutions.

Nos propositions étaient le passage en 12h00 de certaines brigades, un effort sur les effectifs au sein des brigades, car en effet, il faut soutenir en priorité les collègues de courserie. Nous assumons notre position, la charge de travail doit être portée par l'ensemble des personnels, l'effort doit être collectif.

Nous avons fait acter au PV que le mode dégradé n'était **envisageable uniquement à partir du moment où le SA n'était pas en capacité de donner un RH minimum par semaine aux agents de roulement.**

Franchement, se la raconter et rouler des mécaniques pour avoir rendu encore plus compliqué et moins sécuritaire la détention, c'est la honte !

Sur le vote, il va sans dire que l'UFAP a voté OUI, défendant le projet de mode dégradé plus que l'administration elle-même...

Assez spécial pour un syndicat de surveillants !!! Chacun se fera son opinion, nous nous savons de quel côté nous sommes...

Pour la catégorie B, oui nous le réaffirmons, il est historique qu'un salaire de surveillant au bout de la réforme soit équivalent à celui d'un policier de la police national primes incluses **avec en plus le paiement des heures supplémentaires !!!**

N'en déplaise à ceux qui vous ont toujours dit que ça serait impossible, nous FO, l'avons obtenu.

On ne se cache pas derrière notre petit doigt, c'est bien par les salaires que nous recruterons et que nous fidéliserons nos collègues !!! Certainement pas avec des rangers ou un gilet par lame...

Pour les ACMT (amélioration de conditions matériels de travail), oui nous assumons nous battre **pour l'amélioration** des conditions de travail (la salle de repos, le matériel pour les repas, les frigos, les TV, les fontaines à eau, les canapés, les stations vélos et trottinettes) plutôt que de travailler **à détruire nos conditions de travail** en mettant toujours moins de surveillant en détention pour faire le même taf voir plus !!!

A bonne entendeur « SALUT »

Adresse du Bureau local : 42 rue de la Santé 75014 Paris

Mail : cppls@fojustice.fr

Tel : 0183945711

SLP FO Justice Paris la Santé

Le : 23/10/2023

